La remise à Roubaix des Médailles serbes aux Poilus d'Orient

Quinze années ont passé depuis l'époque où, sur les fronts balkaniques de vaillants soldats venus de France luttaient contre l'ennemi, aux côtés des alliés de la Serbie.

Beaucoup sont tombés là-bas. D'autres, plus heureux, ont passé à travers les balles et quand la Serbie victorieuse devint la Yougoslavie, trois fois grande comme l'ancienne Serbie, ils revinrent dans leur foyer, conservant des pays où ils avaient combattu un souvenir impérissable.

C'est à ceux-là que le gouvernement serbe a voulu rendre hommage, en leur décernant une médaille, symbole de la lutte héroïque qu'ils soutinrent aux côtés des nationaux dans la grande lutte qui dura de 1914 à 1918.

LA REMISE OFFICIELLE DES DÉCORATIONS

Dès dix heures, les nouveaux décorés affluèrent à l'Hôtel de Ville, en compagnie de leur famille, et se rangèrent sur l'escalier d'honneur.

Au bas de l'escalier monumental, sur une table, —étaient exposées les quelque quatre cents médailles.

Devant, les drapeaux des sociétés patriotiques furent rangés, pour faire la haie à l'arrivée des autorités. Celles-ci firent leur entrée à 11 heures.

M. Lemaire, président de l'association des anciens combattants des armées d'Orient, était accompagné de MM. Sava Spassojevitch, consul de Yougoslavie, représentant S. M. le roi Alexandre ; le capitaine Boris Goutchevitch, représentant M. Radossavlievitch président de la Fédération internationale interalliée des A. C. à Belgrade ; lecommandant Manceron, représentant le général Pétin ; Houirou, président de la section de Lille des « Poilus d'Orient » ; Vandenbesselaer et Delachappelle, vice-présidents, et les membres du Comité de la section de Roubaix ; Robyn, président de la Fraternelle des Combattants Roubaisins ; Desmuelles et les présidents des sociétés locales d'anciens combattants.

A leur entrée dans le hall de l'Hôtel de Ville, l'Harmonie mutuelle et fraternelle des Anciens Soldats Français et Alliés exécuta l'hymne serbe et ensuite « La Marseillaise ».

M. Lemaire salua les représentants de la Yougoslavie et leur présenta l'association des « Poilus d'Orient » de Roubaix », dont il définit le rôle et le but. Il remémora les difficultés auxquelles se heurtèrent les soldats français d'Orient, leurs souffrances, leurs misères.

« Pendant la guerre, dit-il, la France a eu de telles préoccupations, pour son territoire envahi, que l'on y a tenu pour secondaires les travaux et les jours de ceux de ses enfants qui combattaient au loin. Aujourd'hui, avec le recul des années écoulées, on se rend mieux compte de la part d'honneur qui revient à ces braves. »

M. Lemaire énumèra ensuite les phases successives de la guerre d'Orient. Il rendit hommage à M. Aristide Briand, qui « maintint le front de Macédoine et fut ainsi l'un des artisans de la victoire, avant de devenir le grand apôtre de la Paix. »

En terminant, il exprima toute sa gratitude envers ceux qui, par leur collaboration dévouée, assurèrent le succès de la manifestation de ce jour.

Quand la « Chorale des Mutilés » eut interprété deux cantates, **M. Gautchevitch** remercia les « Poilus d'Orient » de l'accueil chaleureux qu'ils lui ont réservé, et il évoqua les heures glorieuses passées ensemble dans un but commun.

On passa ensuite à la remise des médailles.

L'HOMMAGE AUX MORTS ROUBAISIENS

Les délégations des sociétés militaires le Cercle des Officiers, la Fraternelle des Combattants roubaisiens, les Anciens Sous-Officiers, les Anciens Soldats Musiciens, les Anciens Combattants républicains, les Médaillés militaires, les Anciens Combattants de 1870-71 ; les Anciens Combattants belges ; les Anciens Artilleurs, les Anciens de l'Armée de Mer, les Mutilés Réformés, les Combattants volontaires se massèrent sur la Grand'Place.

Un cortège se forma, qui se rendit, par la rue du Maréchal-Foch, devant le bloc de pierre rappelant le sacrifice des cinq mille Roubaisiens morts pour la France.

Devant le cénotaphe, la foule se recueillit, tandis que M. Lemaire et les délégués yougoslaves venaient déposer une palme au pied du monument.

LE BANQUET

Un banquet de 140 couverts était servi dans une salle du café Pandore.

Il était présidé par M. le consul de Yougoslavie, qu'entouraient les personnalités précitées, auxquelles s'étaient joints MM. Détailleur, député ; Noiret, administrateur des Hospices ; MM. Barbe, Zundt, Popelier, etc.... présidents des sociétés amies.

Les toasts furent prononcés par MM. **Lemaire,** qui souligna la portée de cette journée franco-yougoslave ; **Houbien**, qui apporta le salut de la Fédération des A. C. de France ; **commandant Manceron; Kruesinsykl,** au nom des médaillés militaires ; commandant Robyn, au nom de la Fraternelle des Combattants.

Le consul de Yougoslavie définit ensuite la puissance des sentiments qui attachent son pays à la France.

Le banquet se termina au milieu des chansons après une quête faite au profit des chômeurs et qui rapporta 250 francs.

UNE PARTIE DU GROUPE DES NOUVEAUX DÉCORÉS

En médaillon : Le Consul de Serbie s'entretenant avec un dirigeant des « Poilus d'Orient ».

16.800 F

CONDUITE INTÉRIEURE 4 PLACES. 4 PORTES

201 Peugeot

Société pour la vente dans le Nord des —

Automobiles PEUGEOT

SEUL AGENT EXCLUSIF

Pour essais, adressez-vous en ses magasins : 7, 9 et 11, rue Faidherbe, LILLE où tous les modèles sont exposés

ESSAIS ET DÉMONSTRATIONS

chez P. EVERAERE

Concessionnaires

LILLE. — 33 à 39, Rue des Tanneurs

TÉLÉPHONE : 18-10

ATTENTION A LA VENTE DANS LES CAFÉS

Le maire de la ville de Roubaix, a pris l'arrêté suivant : Toute vente ou achat de marchandises, bijoux, monnaies, métaux précieux, antiquités, dans les hôtels, cafés, restaurants ou autres lieux publics, sont interdits sans autorisation préalable de l'autorité municipale.

LA TOMBOLA DES COMMERÇANTS DU FONTENOY

Les Commerçants qui auraient épuisé les billets de la tombola gratuite pourront s'en procurer chez le secrétaire général, 79, rue de Blanchemaille.

Les Commerçants généreux, désireux d'offrir un lot pour augmenter la valeur de cette tombola, pourront les faire parvenir à cette adresse jusqu'au 26 mars inclus.

ÉTAT CIVIL

Naissances. — Robert Gérard, rue de Naples, 51. — Jacques Gaillot, rue Copernic 3. — Jeannine Liétaert, rue de Toulouse, cour Masurel, 54. — René Delebarre, Bd de Cambrai, Imp. Planquart, 1.

TRIOOT : de LAYETTE, CADEAUX FILATURES de la REDOUTE, ROUBAIX

Décès. — Victor De Wettinck, 78 ans, rue de Blanchemaille, 37. — Jean Fiedotol, 57 ans, rue du Collège, 104. — Emile Devliegre, 2½ jours, rue Brame, 15. — Aloysius Brebaut, 61 ans, rue Voltaire, 143. — Jean-Bte Carl, 82 ans, rue d'Italie, 51.

Pompes Funèbres Gén^les, 49, r. Sébastopol Rx. Organ. complète de Convois. T. 306

WATTRELOS

La ducasse du Crétinier. — La première journée de la ducasse du Crétinier a obtenu un beau succès. Elle commença d'ailleurs samedi soir par une brillante retraite aux flambeaux qui parcourut les principales artères du quartier.

Dimanche les jeux furent donnés et l'après-midi une course cycliste attira les amateurs de la pédale rue St-Vincent-de-Paul où avait lieu le départ.

Le soir, des bals et concerts retinrent les promeneurs assez tard dans la soirée.

Aujourd'hui lundi, grande braderie rues des Champs et du Crétinier.

Chez les jardiniers du Vélodrome. — Hier après-midi vers 16 h. 30, les jardiniers du Vélodrome a ugrand complet, étaient réunis dans la salle du café de l'Harmonie, pour entendre une conférence de tout intérêt faite par M. l'Abbé Decterck, professeur d'horticulture qui pendant plus d'une heure donna aux jardiniers d'intéressants conseils sur les travaux de saison qui actuellement battent leur plein.

Cette séance était présidée par M. Albert Fastenackels, le dévoué et sympathique vice-président d'honneur.

Après un entr'acte d'un quart d'heure, la séance fut reprise pour procéder à la remise de décorations.

M. Emile Wanneyn, l'actif président des jardiniers, remercia M. Fastenackels d'avoir bien voulu présider cette belle réunion et excusa le président d'honneur et quelques autres membres retenus. Après avoir signalé que par décision ministérielle, la Croix de Chevalier du Mérite Agricole était accordée à M. Cyfters, le lauréat du concours des plus beaux jardins de France.

M. Fastenackels après quelques paroles aimables, épingla la croix sur la poitrine de M. Cyfters et lui donna l'accolade. Un chaleureux vivat fut chanté en l'honneur du nouveau chevalier et M. Fastenackels remit ces fleurs à Mme Cyfters.

M. Cyfters remercia tout le monde et promit toujours son concours aux jardins ouvriers et qu'il fera son possible pour toujours faire mieux.

M. E. Wanneyn donna ensuite quelques recommandations aux jardiniers, principalement aux nouveaux et M. Fastenackels procéda ensuite à la remise des récompenses aux 20 lauréats des concours de 1931 et cette belle réunion se termina dans une atmosphère de franche camaraderie et sous une saine gaieté après une brillante tombola consistant en 25 prix de 5 fr.

Au Cercle Horticole. — Hier, à 16 h., eut lieu la réunion mensuelle du Cercle Horticole sous la présidence de M. Vandenbosch.

Le président en ouvrant la séance, adressa ses remerciements aux établissements Kuhlman pour le don d'engrais à la Société. Il donna ensuite quelques renseignements sur la prochaine exposition de fleurs et roses et donna ensuite la parole à M. Recquereau fils, qui donna aux auditeurs de bons conseils sur les travaux de saison, et donna des explications sur les semis actuels.

Après les remerciements du président, une brillante tombola d'outils de jardinage clôtura la réunion.

A la Musique Municipale. — Nous apprenons le décès à Arcachon, de M. Albert Dubus bien connu des wattrelosiens. M. Dubus était le fils de M. Clément Dubus, ancien président de la Musique Municipale et lui-même faisait partie de l'Harmonie depuis 35 ans.

LYS

LA MANIFESTATION EN FAVEUR DE Mme LEPLAT

Une manifestation en faveur de Mme Leplat s'est déroulée sans incident, dimanche après-midi.

Cent personnes s'étaient rassemblées à 15 heures, à l'angle des rues de Leers et de la Mairie. Ils défilèrent par les rues Jules Guesde, Chanzy, du Vert Pré, de Cohem, de Leers, Jeanne d'Arc. Un meeting fut ensuite tenu dans la bouloire du café Labbe, à l'intersection des rues d'Isly et du Colisée.

Le service d'ordre était assuré par M. Jouveniaux, commissaire de la police spéciale et un détachement de gendarmes, sous les ordres de M. Lefebvre, maréchal des logis-chef.

A LA JUPE ÉLÉGANTE

22, rue du Maréchal-Foch (ANCIENNE RUE NEUVE), 22 (près de la Grand'Place, derrière la Mairie) ROUBAIX

ROBES - COSTUMES - MANTEAUX

Immense choix de ROBES de CÉRÉMONIE et ROBES DE MARIÉE

Nouveaux Modèles chaque semaine dans tous les rayons

BONDUES

UNE REMISE DE MÉDAILLES A L'HARMONIE MUNICIPALE

Hier, s'est déroulée à Bondues une charmante manifestation en l'honneur des médaillés de l'Harmonie municipale.

A 11 heures, sous la direction de son chef, l'Harmonie municipale qui s'était réunie au siège, s'en fut chercher les nouveaux médaillés, puis revint devant la mairie donner une aubade.

Bientôt arrivait en compagnie de M. Florin, président, M. Manaut, président

M. FLORIN président prononçant son discours. On reconnaît à sa droite, M. MANAUT, président de la Fédération des Musiques du Nord et du Pas-de-Calais.

de la Fédération des Musiques du Nord et du Pas-de-Calais.

Tous deux furent accueillis sur le perron de l'Hôtel de Ville par M. Guilbert, adjoint.

M. Florin rappela les mérites des nouveaux décorés et fit leur éloge en termes chaleureux, il remercia particulièrement M. Manaut de l'honneur qu'il a fait à l'Harmonie de Bondues en venant procéder lui-même à la remise des décorations.

M. Manaut exalta le rôle et les qualités des musiciens, qu'il donna en exemple, il félicita les bénéficiaires des distinctions et procéda à la remise des décorations à MM. Vandewèghe, chef, Alf. Marécaux, secrétaire ; Arthur Candaele, adjudant, qui reçoivent l'étoile fédérale et à MM. Denis et Remy Salembier, qui reçoivent la médaille d'honneur.

Après quoi, un vin d'honneur fut offert à la mairie et un joyeux vivat fut chanté en l'honneur des décorés, qui avaient été abondamment fleuris.

B.

RINCQ

Aux mamans. — Consultation des nourrissons pour le Hameau du Blanc-Four mardi 22 mars à 15 heures.

A la Philharmonie. — A l'occasion des Fêtes de Pâques, cette société musicale se fera entendre au cours de la messe de 10 h. en l'Eglise St-Piat.

MOUVAUX

Chiffre d'affaires. — La perception aura lieu le mardi 22 mars à la Mairie de Mouvaux de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 16 h.

HIPPODROME DE TOURCOING

Aujourd'hui, mat. à 3 h. 1/2, soir. à 8 h. 1/2

MAX DEARLY

dans

COQUECIGROLE

opérette filmée — Place GAUCHO, dessin animé, Fox Magazine, OCTAVE, comédie parlée — Pathé-Journal, avec LES FUNÉRAILLES de M. BRIAND. 3044

A LILLE

AUJOURD'HUI LUNDI

Grand Théâtre. — « Les Mousquetaires au Couvent ».
Théâtre Sébastopol. — Relâche.
Alhambra. — 20 h. 30 : « L'Animateur ».
Ambassadeurs. — 15 h. et 20 h. 45 : « Un soir de Raflé ».
Familia. — Permanent : 10 h. 30 à 19 h. ; soirée : 20 h. 30 : « X 27 ».
Capitole. — 15 h. et 20 h. 45 : « La Femme de mes Rêves ».
Gamée. — 15 h. 15 et 20 h. 45 : « Les Galeries Lévy et Cie ».
Omnia. — 15 h. 15 et 20 h. 30 : « L'Ennemi dans le sang ».
Orphéon. — « L'Afrique vous parle ».
Société Valenciennes .. OX

Nos petites annonces classées

- FONDS DE COMMERCE -

LIBRAIRIE-PAPETERIE A CEDER
Importante ville Nord. Pourrait adjoindre imprimerie ou autre commerce. Ecrire « Réveil » A. B. Y. Z.

PRÈS ROUBAIX
sur grand route, arrêt tram, grand Estaminet, loyer 1.600, logem. 5 pièces, vente forcée, occasion avec 6.000 comptant. Agences s'abstenir. Ecrire au journal qui transmettra aux initiales T.V.D.N.

LENS — BEAU CAFE
à céder, loyer convert, 200 fr. par jour, 16.000 comptant pour traiter. Ecrire au journal qui transmettra aux jnit. D.E.V.L.

COMMERCE DE LAIT
Centre minier, 400 litres par jour, auto, 28.000 fr. Ecr. au journal aux lett.T.L.D.F.

ALIMENTATION RONCHIN
Facilité doubler avec légumes. 300 francs par jour. Pas loyer. Beau jardin, 15.000 comptant pour traiter. Ecrire au journal qui transmettra aux lettres D.M.X.V.

Salle de Cinéma muet, théâtre, 600 places, bien situé, plein centre minier
A VENDRE OU A LOUER
Ecrire au bureau du journal aux lettres R.H.R.B. Agence s'abstenir.

BEAU MAGASIN DE DÉTAIL A CEDER PLEIN CENTRE DE LILLE
Petite reprise, loyer 8.500, plus charges. Ecrire au journal aux lettres N.H.D.R.

EPICERIE-BUVETTE LILLE
200 fr. par jour doubler, 12.000 comptant pour traiter. Ecrire au journal qui transmettra aux lettres D.M.T.L.

VALENCIENNES — Occasion unique
Pour cause santé, je cède à ménage sérieux et commerçant mon Café en plein rendement. Long bail. Loyer plus que couvert. Bas prix. Facilités paiement. Ecrire aux init. N.H.X.D. au journal qui transmettra.

LIBRE DE TOUS FOURNISSEURS
CAFÉ - TABAC
Petit loyer, long bail, logement 6 pièces. Tabac : 220.000 fr.; Buvette : 150.000 fr. Prix : 160.000 fr. Ecrire aux lettres B.L.M.E.

ESTAMINET
A céder Wattrelos, raison maladie grave. Bonne affaire tenue depuis 1915, beau logement, grand jardin à saisir pour 10.000 fr. le tout. Urgent. Ecrire au journal aux initiales T.R.S.F.

PETIT CAFÉ
LENS, bien placé. Convient à coiffeur. Prix pas-de-porte : 4.000 fr. Ecrire au journal aux initiales T.F.R.H.

COMMERCE DE LAIT
Ville minière, 250 litres par jour, œufs, cheval, voiture, 18.000 fr. Ecrire au journal aux initiales T.H.M.B.

J'AI 15.000 FRANCS
recherche LILLE ou banlieue CAFE, libre de préférence ou EPICERIE BUVETTE. Ecrire au journal aux lettres B. L. H. V. qui transmettra.

Reprendrais pour MON FILS qui se marie, COMMERCE ou PETITE INDUSTRIE. Je dispose de 150.000 francs. Ecrire au journal aux lettres B. R. N. D.

Clientèle de route, Beurre et œufs, Fromages ou autre, est recherchée. Paierais comptant. Ecr. au journal aux lettres B.F.V.B.

A céder cause maladie pour valeur du matériel
FABRIQUE DE MEUBLES
avec magasin de détail
17.000 FRANCS PAR MOIS PROUVÉS
malgré la crise. Prix total 35.000, 25.000 comptant. Ecrire au journal aux lettres F. H. V. M.

ALIMENTATION SAINT-MAURICE
300 francs par jour. Beau logement. Convendrait dames seules. 10.000 fr. comptant pour traiter. Ecrire au journal qui transmettra aux lettres D.K.M.S.

VALENCIENNES — Beau Café libre
200 fr. par jour. — Avec 20.000 comptant. Ecrire au journal qui transmettra aux lettres D.K.V.H.

FIVES — ALIMENTATION LÉGUMES
Facilités Buvette, petite affaire ouvrière, 250 fr. par jour, 8.000 comptant pour traiter. Ecrire au journal qui transmettra aux lettres D.X.F.T.

EPICERIE-BUVETTE LILLE
Emplacement de premier ordre, 650 fr. par jour prouvés, 30.000 comptant pour traiter. Ecrire au journal qui transmettra aux lettres D.X.S.D.

PETIT CAFÉ
LENS, bien placé. Convient à coiffeur. Prix pas-de-porte : 4.000 fr. Ecrire au journal aux initiales T.F.R.H.

COMMERCE DE LAIT
Ville minière, 250 litres par jour, œufs, cheval, voiture, 18.000 fr. Ecrire au journal aux initiales T.H.M.B.

A CÉDER
Pressé, cause départ, Estaminet, Bière Maes-Meurlisse, coin de place de marché, loyer couvert, 300 hectos, vins, liqueurs en proportion, 2 garnis, 75.000 fr., voir pour comptant. Pas d'agences. Ecrire au bureau du journal aux initiales R.B.D.H.

BEAU CAFÉ
Libre de Vins et Spiritueux. Situation de premier ordre à Valenciennes, vente forcée, 350 hectos de bière par an prouvés, faisant encore 10.000 fr. par mois, petit loyer, long bail. A céder avec 50.000 compt. Brasseur aiderait. Ecrire aux initiales N.B.R.M. au journal qui transmettra.

CAFE - TABACS
Libre, Centre minier, 150.000 Tabacs, 60.000 Vins, Liqueurs, 155 hectos Bières, 7.000 accessoires. Avec immeuble 12 pièces et 3.300 mq de terrain 200.000 fr. Cédant se retire. Ecr. au journal aux initiales T.R.L.V.

Des tracts de propagande antivénérienne seront distribués aux conscrits par la Gendarmerie. Ces tracts devront être représentés par les jeunes gens au médecin de leur corps d'affectation à leur arrivée au régiment.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PRÉVOYANTS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Les Prévoyants du Commerce et de l'Industrie Roubaisiens, ont tenu leur assemblée générale annuelle, hier à 10 h., dans la salle des ventes de la Chambre de Commerce.

M. Gustave Delescluse présidait, entouré de MM. Degouy, président de l'Union départementale des Sociétés de Secours Mutuels ; J. Ibaux, vice-président ; Lepoutre, trésorier M. Delescluse remercia les membres d'être venus aussi nombreux à cette réunion, souhaita la bienvenue à M. Degouy et fit observer un minute de silence à l'intention des membres défunts de l'association

Lecture du procès-verbal de la dernière réunion fut ensuite donnée par le secrétaire. Après quoi, le trésorier exposa la situation financière. L'avoir du groupement était de 1.270.261 fr. 20 au 1er janvier 1931. Il est passé à 1.303.468 fr. 60 à la fin de la même année. Au cours de l'exercice écoulé, il a été payé 37.631 fr. 25 aux pensionnés et 4.000 francs d'allocations au décès. On procéda ensuite à la ratification de 19 nouveaux membres.

Le président, commentant les divers rapports, se montra heureux de constater combien était vitale la Société des Prévoyants de l'Industrie. Pour la rendre plus prospère encore, il incite les membres à faire de la propagande autour d'eux. Il donna ensuite de nombreux renseignements aux pensionnés. Parlant de la ligne antituberculeuse du Sanatorium de Sailly, il énumèra les avantages qu'offraient cette institution et il engagea les Prévoyants de l'Avenir à en faire partie.

M. Degouy prit ensuite la parole pour faire une causerie sur la Mutualité et en démontra les bienfaits, principalement au point de vue des Habitations à Bon Marché. Il exposa divers projets de l'Union des Sociétés de Secours Mutuels : construction d'une maternité Georges Petit, d'un Sanatorium pour enfants ; d'une maison de retraite pour vieux mutualistes et d'une clinique chirurgicale.

Au milieu des applaudissements, il remit enfin la médaille d'or de la Mutualité à M. Lepoutre, le dévoué trésorier des Prévoyants de l'Industrie et du Commerce. La réunion prit fin avec l'habituelle tombola.

QUE NOUS RÉSERVE L'AVENIR... une hausse est possible. « AUX 100.000 CHEMISES DE PARIS », actuellement : Chemises de couleur. Prix : 21 fr. et 29 fr. 50. Toujours les très belles qualités et les prix très bas. SUCCURSALE DE LILLE : 79, rue Nationale.

L'ASSEMBLÉE DES SOUS-OFFICIERS FRANÇAIS

Sous la présidence de M. Louis Deschamps qu'entouraient MM. Jules Gœlhals D'Halluin, vice-président d'honneur et Hus, vice-président ; Lerouge, président de la Caisse des Orphelins et des membres du Conseil d'Administration, s'est tenue dimanche à 10 h. 30 à la Brasserie des Orphéonistes, rue de la Gare, l'assemblée de la société de Secours Mutuels des Anciens Sous-Officiers Français.

Après avoir salué la présence de M. D'Halluin et rendu hommage au dévouement de M. Lerouge le président brossa l'activité du groupement au cours du dernier trimestre. Il rappela les diverses manifestations auxquelles la société prit part et signala le succès remporté par la fête de famille annuelle, succès dû en partie, à l'activité de la Commission des Fêtes que préside M. Deroubaix. L'assemblée adopta ensuite le procès-verbal de la dernière assemblée, puis écouta le rapport du trésorier, qui chiffre à 27.000 fr. l'excédent des recettes sur les dépenses du dernier exercice. Cette gestion est d'autant plus excellente que la société eut à supporter, au cours de l'année, d'assez fortes dépenses.

M. Hus donna enfin la lecture du rapport moral annuel de la Caisse des Orphelins, dont les services rendus aux enfants des sociétaires disparus sont si appréciables. Quarante orphelins sont actuellement secourus par cette caisse dont la situation est excellente grâce aux généreux bienfaiteurs et au dévouement du secrétaire M. Jules Lepera, qui a pris à cœur cette belle œuvre.

Après un appel du président en faveur d'une propagande intensive, l'Assemblée procéda au renouvellement partiel du Conseil d'Administration. Les six membres sortant sont réélus. La tombola habituelle termina la réunion.

La remise officielle à Roubaix du Fanion de l'Amicale de perfectionnement des S. O. R.

L'Amicale des écoles de perfectionnement des S.O.R. a reçu, hier, des mains du général Pétin son fanion.

Cette cérémonie fut accompagnée de diverses manifestations.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

A 10 h., dans la grande salle du café Belle-Vue, les amicalistes se trouvaient réunis pour leur première assemblée, sous la présidence de M. Gaydet, à qui ont été confiées les destinées du jeune groupement. Ayant ouvert la séance et remercié les présents, M. Gaydet donne la parole au vice-président.

Celui-ci tient à souligner, que nouvellement fondée, l'amicale existait en fait depuis longtemps, par les liens de camaraderie et d'amitié, qui ont toujours unis les élèves des écoles de perfectionnement des sous-officiers de Roubaix. Cependant ces liens nés de la fréquentation des cours ont incité les sous-officiers à se grouper en amicale. De hautes personnalités militaires et de multiples raisons d'organisation intérieure les incitaient à s'engager dans cette voie.

Le vice-président développa les caractères essentiels de cette amicale, qui sont d'améliorer l'organisation matérielle et le fonctionnement des cours, après avoir rappelé à grands traits l'ouverture de ces cours, qui se fit en novembre 1930, l'orateur dégage l'excellent esprit d'émulation dont sont animés les sociétaires et le réel développement de l'école qui occupe aujourd'hui une des premières places de la région.

Rendant ensuite compte du récent congrès de la Fédération, le vice-président signale l'activité qui règne dans les groupements provinciaux. Distancée, au début, du fait de sa récente création, l'amicale de Roubaix, peut, aujourd'hui, rivaliser avec les autres régions. C'est assez dire l'excellent travail qui s'accomplit dans la société.

Soulignant enfin l'important rôle que peuvent être appelés à jouer les sous-officiers, dans un avenir lourd d'angoisses et de menaces, l'orateur met en relief l'intérêt des cours de perfectionnement et termine par un appel à la propagande.

M. Hurdebourg, délégué fédéral dit ensuite quelques mots du journal mensuel des « Sous-Officiers » et incite les amicalistes à y adhérer.

M. Gaydet expose brièvement différents vœux présentés à la Fédération : bons de chemin de fer, tenues gratuites pour les élèves des E. de P., rétablissement du grade d'aspirant officier, statut pour les S.O. Il annonce aussi la création prochaine d'une bibliothèque technique pour la section.

Le secrétaire général de la Fédération Nationale M. Bonneville répond à chacun de ses vœux et dit son espoir de les voir réaliser un jour.

Enfin M. Danés, instructeur, félicite ses élèves de leur application au travail.

LA REMISE OFFICIELLE DU FANION

Un cortège se forma place de la Gare, à 11 heures, groupant les délégations de la Société de Secours Mutuels des Sous-Officiers Français, avec son président M. Deschamps, et son vice-président d'honneur, M. J. D'Halluin, de la 76e section des Sous-Officiers Français, avec son président, M. Mespiomb ; des Anciens Gradés des Armes de Terre et de Mer, avec son président M. Clovis Deschamps, et enfin de l'Amicale des Ecoles de Perfectionnement, le cortège se rendit au Cercle de l'Industrie, Grande-Rue, emmené par la Philharmonie du Jean-Ghislain.

Les membres du cortège se tassèrent dans la tabagie du Cercle de l'Industrie, où devait avoir lieu la remise du fanion de l'Amicale.

A 11 h. 30, la sonnerie de « La Générale » annonça l'arrivée du général Pétin. Ceul-ci accompagné de M. Gaydet, président de l'Amicale, du commendant Robyn, président du Cercle militaire et d'une délégation d'officiers ayant à sa tête le lieutenant-colonel Baron pénètre dans la grande salle.

La minute de recueillement devant le Monment aux Morts

M. ROBYN présenta au général l'Amicale des écoles de perfectionnement. Il souligna le développement rapidement pris par ce jeune groupement.

M. GAYDET salua le général Pétin et le remercia de l'honneur qu'il fait à l'Amicale en lui rendant visite.

Il exalta la noble devise de l'Amicale « Au service de la France ». Servir la France, ajouta-t-il, c'est contribuer à l'œuvre de paix.

Le général PÉTIN dit sa joie d'avoir eu son premier contact avec les nouvelles écoles de perfectionnement des sous-officiers à Roubaix.

Il fit un vif éloge de notre ville, qui, en cas de guerre, dit-il, ne serait plus envahie, lui-même a visité la frontière, et il assura que toutes les dispositions avaient été prises pour éviter le retour des événements de 1914.

Il remit ensuite le drapeau de l'Amicale à son président, en dégageant le symbole renfermé sous les plis de ce fanion.

Après la remise du fanion un cortège se reforma pour se rendre au monument aux morts, au pied duquel une gerbe fut déposée.

LE BANQUET

A 13 h., un banquet réunissait au Café « Belle-Vue » les membres des écoles de perfectionnement des sous-officiers « de réserve et leurs invités.

M. le colonel Baron, représentant le général Pétin, présidait ces agapes. Autour de lui, avaient pris place, MM. Bonneville, secrétaire général et Hurdebourg membre de la Fédération Nationale, représentant son président le général Niessel ; Gaydet, président des écoles de perfectionnement des S.O.R. de Roubaix ; Rabyn, président du Cercle militaire, etc...

A l'heure des toasts, M. Gaydet définit le rôle des écoles de perfectionnement des S.O.R. et fit un appel au recrutement.

M. Desrumaux, remercia les invités d'avoir rehaussé par leur présence l'éclat de cette fête, et montra l'utilité des écoles de perfectionnement des S.O.R.

M. Robyn, assura les sous-officiers de l'aide la plus efficace des officiers de réserve.

M. Bonnaville apporte le salut de la Fédération Nationale.

Tourcoing

BUREAUX : Rue Fidèl. Lebocq, à TOURCOING — Téléphone 9.55
DÉPOT DE VENTE : 50, Rue Motte (En face le Conditionnement)

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET LA CAISSE DE COMPENSATION FRANCO-HONGROISE

LA CHAMBRE DE COMMERCE DE TOURCOING S'EST OCCUPÉE RÉCEMMENT DE LA QUESTION

Répondant au vœu émis par les exportateurs français, le gouvernement a conclu avec la Hongrie une convention entrant en vigeur le 12 mars au terme de laquelle, toutes les créances commerciales françaises et hongroises devront être l'objet d'une compensation.

Les sommes dues par les exportateurs français seront consignées à la banque de France par l'intermédiaire de la Chambre de Commerce de Paris. Les sommes dues par les importateurs hongrois seront consignées à la Banque Nationale de Hongrie.

Les créances ainsi consignées seront immédiatement comptabilisées à la parité or établie comme suit : 100 francs français équivalant à 22 pengoe 401 ; 100 pengoe équivalent à 446 fr. 408.

Le règlement des créances étrangères existant déjà au 12 mars 1932 sera effectué au fur et à mesure des disponibilités parvenant au compte de compensation.

Le pays dont la totalité des créances à valoir sur le compte de compensation sera inférieur au total de ses dettes sera débité sur la différence entre son crédit et son débit.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES A.C. BELGES

Les A. C. Belges de Tourcoing ont tenu, 36, rue d'Austerlitz, leur réunion générale sous la présidence de MM. Jules Van den Driesche, président d'honneur et Viaene, vice-président actif.

M. Viaene prononça une allocution de bienvenue puis donna lecture du procès-verbal de la réunion du 20 décembre 1931. Puis l'assemblée ratifia à l'unanimité le choix comme président de M. Dominique Lefebvre, et comme secrétaire, de M. Maurice Deglaes.

Le président donne lecture du rapport sur le Congrès de la F. N. C. Belges, tenu à Bruxelles. Il en retint les grandes lignes : rapport sur la vie et l'activité de l'U. A. C. B. ; questions financières ; fédération interalliée d'A. C ; la question des enfants des combattants ; celle de la propagande indispensable ; celle des anciens prisonniers de guerre dans les Empires Centraux, etc..., etc...

Le nouveau président, M. Lefebvre, qui prend la succession de M. Auguste Ducrot, est très estimé de la Colonie belge de Tourcoing. Volontaire en 1914 le 5 août, il combattit sous Liége avec le 5e Corps de patrouilleurs volontaires. Puis il passe au 9e Régiment de ligne avec lequel il assiste aux batailles d'Ypres et de l'Yser (Octobre 1914). Signaleur, il obtint de brillantes citations, à l'ordre de la division et de l'armée. Il est titulaire de la Croix de guerre avec palmes et lion de bronze, de la médaille commémorative de l'Yser, e celle de Volontaire 1914, avec 8 chevrons de front.

M. Maurice Deglaes, secrétaire général fut affecté en 1914 au 3e Régiment de lanciers, puis au G. Q. G. de la 1re Division d'Armée. Il est attaché à la personne du lieutenant-général Deguffroy. Il est titulaire de la médaille militaire, croix de guerre et médaille de l'Yser.

La séance est levée à 11 h. 30.

ACCIDENT D'AUTO RUE DE GAND

Un léger accident d'auto s'est produit hier à 22 h. 15 dans la rue de Gand à la hauteur de la rue Auber.

Un jeune employé, M. Jules Penez, âgé de 22 ans, demeurant 42, rue de Marengo, à Tourcoing a été heurté et culbuté par l'auto conduite par M. Antoine Delange, 23 ans, 15, rue Nationale fabricant de gaufres. L'employé marchait sur la chaussée, tenant sa droite, en compagnie de cinq camarades qui lui portèrent aussitôt secours.

M. Penez porte des contusions sans gravité. M. Gabillaud, commissaire de police du 3e arrondissement, a ouvert une enquête.

LA FUGUE TRAGI-COMIQUE D'UN CAFETIER

C'est une bizarre histoire, qui a défrayé, hier, les conversations à Tourcoing. Nous avons eu quelque difficulté à savoir exactement ce qui s'était passé. Le voici, en peu de mots :

M. Antoine G...., exploitant un meublé avec estaminet, 19, rue Desurmont, à l'angle de la rue de l'Industrie, à Tourcoing, quittait samedi soir, vers 18 h., son logis. Il se rendit rue de Roubaix, chez des parents qui y demeurent, et là, on ne sait trop dans quelles circonstances, il se taillada la gorge avec un instrument tranchant.

M. le docteur Aerts, appelé d'urgence, fit demander l'ambulance automobile de l'Hôpital Civil. Mais, quand cette voiture arriva, le blessé, trompant la surveillance des siens, avait pris la fuite.

On ne sut tout d'abord où il s'était réfugié. Or, hier, on apprenait qu'après avoir erré en terriloire belge, il avait échoué chez une autre de ses parentes, à Mouscron, croyons-nous.

Les choses en sont là.

Comment un homme, blessé assez gravement pour avoir nécessité son admission à l'hôpital, a-t-il pu, sans être remarqué, se rendre en Belgique ? Pourquoi et comment se frappa-t-il ? Autant de mystères qui semblent passablement embrouillés.

LA FRAUDE

Les douaniers du poste du Touquet, ont arrêté Louis Chantry, né à Roubaix en 1903, demeurant à Mouscron, rue du Petit-Courtrai, 98, pour importation de 7 kilos de tabac de provenance étrangère.

Il a été conduit à Lille et déféré au Parquet.

CONDITION PUBLIQUE DES MATIERES PREMIERES

Entrées du 14 au 19 mars 1932 : Laine peignée, 496.356 kilos ; Laine filée 78.628 k. Blousses et laines diverses 160.787 kilos ; Coton 29.197 k. ; Nombre de lots 660. — Total général : 764.964 kilos. — Marché à terme Roubaix-Tourcoing : 20.675 kilos. — Conditionnements 1.879 ; titrages 193 ; dégraissages : 2.

AVIS AUX COMMERÇANTS DE LA RUE DE GAND

Le Comité des Fêtes rapelle aux commerçants qu'il organise une réunion générale mardi 22 mars à 19 h. 30, rue de Gand 92 en vue des Fêtes qui doivent se dérouler à la Pentecôte.

Le Comité compte sur la bonne volonté de tous les membres adhérents à le fête.

Sociétés et Comités

ORPHEON TOURQUENNOIS. — Répétition demain mardi à 20 heures.

ETAT CIVIL

Naissances : Jacqueline Debels, rue du Général-Bonnaud, 66 ; Ghislaine Roose, rue Stéphenson, 27.

**Décès :